



Formation juge et apnéiste de sécurité

BESANCON - 03 MARS 2012

Service des Sports

14 rue Stéphane Mallarmé 25000 Besançon – GPS : Latitude 47.2438069 Longitude 5.9992

Formulaire d'inscription individuel

Date limite d'inscription : 18 février 2012

Nom : Prénom : Sexe: M F
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone : Courriel :
Comité régional : Club : N° licence :

- Est à minima N2 Apnée RIFAA Obligatoire et participera à la journée de formation de juge apnée du 03 mars 2012, organisé au Service des Sports 14, rue Stéphane Mallarmé 25000 Besançon.
- Reconnaît avoir lu le texte relatif aux conditions d'accès à la fonction de juge apnée FFESSM (texte en vigueur, cf. http://apneeffessm.free.fr/spip3/IMG/pdf/reglements-Apnee_2011-vers_8.pdf).
- S'engage à s'acquitter des frais individuels d'inscription (non remboursables en cas de désistement, repas de midi inclus) : 30 € (chèque à l'ordre de BUC Plongée)
- Déclare également renoncer à ses droits d'image et autorise les organisateurs à utiliser les photos et vidéos qui seront produites lors de la formation. Ceci peut inclure, sans toutefois s'y limiter, des reproductions imprimées et numériques, entre autres documents de promotion autorisés par la FFESSM.

Programme prévisionnel :

09h - 13h00

Formation théorique et examen

13h00 - 14h00

Repas

14h15 - 18h00

Formation pratique des juges stagiaires et apnéistes de sécurité

Prise en main de la piscine et organisation de la sécurité.

Participera au repas du soir (non compris dans les frais d'inscription) : Oui Non

Participera, en tant que juge 1^{er} degré stagiaire, à la 4^{ème} manche de la Coupe de France organisée à Besançon le 04/03/2012 : Oui Non

Fait à : le :
Signature

(envoi du formulaire avec une copie de la carte N2 à minima et du RIFAA avant le 18.02.2012)

Formulaire à retourner, avant le 18 février 2012, à :

BUC Plongée - 15 rue Mirabeau - 25000 Besançon - Courriel : apnee.buc25@free.fr

Thiéry Portable : 06 71 23 84 99

Droit d'accès aux données personnelles : En application de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (informations sur le site de la CNIL - www.cnil.fr), chaque athlète peut demander la communication des informations nominatives le concernant à l'organisateur de la compétition (par courrier ou mail : apnee.buc25@free.fr) et les faire rectifier le cas échéant.

Formulaire à retourner, avant le 18 février 2012, à :

BUC Plongée - 15 rue Mirabeau - 25000 Besançon - Courriel : apnee.buc25@free.fr

Thiéry Portable : 06 71 23 84 99